

# STRATEGIE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Mme Benhalima  
Alger,  
séminaire de Clôture,  
25/01/2016



**MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT – EAU II  
*ENPI/2010/21829***

# *Plan de la Présentation*

- Introduction
- Données contractuelles
- Objectifs de l' étude
- Mission I
- Mission II
- Mission III
- Mission IV
  
- Participation et échanges
- Conclusion

# *Introduction*

-  Les inondations : une problématique bien réelle en Algérie, au nord comme au sud.
-  Comme sur toutes les régions de la façade méditerranéenne elles causent de considérables dégâts humains et matériels.
-  Vue l'importance de ce phénomène et pour atténuer ces dégâts, cette étude a été inscrite comme prioritaire dans le programme EAU II.

# *Données contractuelles*

- Consortium formé par :
  - OFITECO (Espagne)
  - INCLAM (Espagne)
  - Deltares (Pays- Bas)
  - DLG (Pays-Bas)
- Montant du marché : 1.193.408.13 Euros
- Date de démarrage : 02 octobre 2013
- Durée de l'étude: 23 mois + 2 mois de prolongation



# Objectifs de L'Etude

- L'atténuation des conséquences des inondations (en particulier les pertes de vies humaines);
- Une vision synthétique et complète, à l'échelle du territoire national;
- Limiter les risques à différents niveaux
  - zone urbaine,
  - zone rurale,
  - grandes plaines agricoles.

## Recueil des données de base et diagnostic de la situation actuelle

- Études existantes
- Données hydrométéorologiques, géomorphologiques
- Données cartographiques, images satellitaires
- Historique des évènements d'inondation
- Cartographies existantes des zones inondables
- Actions de lutte contre les inondations déjà entreprises



## Résultats

- Base de données et SIG
- Pré classification des 689 sites les vulnérables
- Sélection de 50 sites représentatifs à visiter

 Visite et diagnostic d'un échantillon de 50 sites exposés aux inondations.

 Résultats:

- Définition des différentes typologies rencontrées en Algérie (Aléa – Vulnérabilité)
- Hiérarchisation du risque pour les 50 sites
- Extrapolation aux 639 sites



## Diagnostic des problèmes

- Perception insuffisante du risque d'inondation
- Ouvrages hydrauliques inadéquats
- Dégradation des bassins versants
- Occupation des zones inondables
- Planification et aménagement du territoire inadéquats
- Manque d'instruments pour la gestion de la crise
- Manque de coordination entre acteurs
- Application laxiste de la réglementation
- Entretien des cours d'eau insuffisant



## Objectifs de la mission III

- Définir l'ensemble des actions (structurels et non structurels)
- Evaluation sommaire de ces actions
- Faire un calendrier réaliste de mise en œuvre de ces actions
- Définir les mesures et indicateurs de suivi à mettre en place pour s'assurer d'une mise en œuvre cohérente des actions proposées



## Enjeux prioritaires

- Mise en sécurité de la population déjà présente dans les zones à risque
- Réduction des dommages par une urbanisation concertée
- Réduction des délais pour le retour à la normale



# MISSION III

## *Orientations stratégiques*

### **Amélioration de la connaissance du risque**

Chantier 1 : Acquisition d'informations

Chantier 2 : Analyse du territoire

Chantier 3 : Recherche et Formation

### **Réduction de la vulnérabilité**

Chantier 4: Système de surveillance, de prévision, de vigilance et d'alerte

Chantier 5: Maîtrise de l'urbanisation et des risques d'inondation

Chantier 6: Préparation et gestion de crise

Chantier 7: Information préventive et éducation

Chantier 8: Aide post-crise

### **Développement de la coopération institutionnelle**

### **Réorientation de la politique des mesures structurelles**

Chantier 9: Gestion des déchets

Chantier 10: Drainage des eaux pluviales

Chantier 11: Infrastructures de protection

Chantier 12: Réhabilitation des ouvrages existants

Chantier 13: Gestion et Entretien

### **Aménagement durable des territoires**

Chantier 14: Conservation du sol

Chantier 15 : Espace pour l'oued

## GESTION PRÉVENTIVE

- Préparation : mesures non-structurelles comme la prévision des crues et l'alerte, la planification et la communication.
- Protection : mesures structurelles de limitation de l'inondation.
- Adaptation : adaptation de l'habitat, instruments de régulation et financiers.
- Atténuation : mesures non-structurelles, comme le reboisement et la naturalisation des berges.

## MAÎTRISE DE L'ÉVÈNEMENT

- Gestion de crise : mesures et instruments de communication et de décision, mesures d'aide immédiate (logistique d'accueil, alimentation, santé, accès à l'eau potable, etc.)

## RÉTABLISSEMENT / MESURES POST-CRISE

- Aide : mesures financières et mesures de reconstruction après la crise.
- Retour d'expérience : tirer les leçons du passé en retenant les bonnes pratiques pour la gestion optimisée des événements futurs

# MISSION IV



## Formation

- **Deux ateliers techniques** : destinés aux techniciens de différents organismes (DREW, ONA, ANRH, DAPE, etc.) pour sensibiliser aux concepts les plus importants de la lutte contre les inondations.
- **Un voyage d'étude** en Espagne et aux Pays-Bas pour les représentants de l'Administration Algérienne

# ***PARTICIPATION ET ECHANGES***

- Nombreux contacts et échanges ont été établis, à l'initiative de la DAPE, entre les Experts du Consortium et les différents partenaires internes au MREE et à ses établissements sous tutelle ou avec les partenaires extérieurs :MHU,DGPC,DGF, MICL,MTP,MADR.
- Visites de terrain sur les 50 sites (la concertation au niveau local lors des visites de sites )
- Les ateliers techniques de janvier et mars 2015 (puis la concertation au niveau national pendant l'élaboration des lignes directrices de la stratégie
- Le séminaire de démarrage du 1er décembre 2013, les restitutions de l'étude,

**Participation très importante des acteurs et partenaires pour la fourniture des données et leur vision des problématiques et des réalités concrètes du terrain**

# Conclusion



## Mise en œuvre de la stratégie

- Privilégier les mesures non structurelles, par exemple :
  - Systèmes de prévision et d'alerte;
  - Délimitation du DPH;
  - Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ;
  
- Organe de Référence chargé de centraliser les connaissances et de suivre la mise en œuvre de la stratégie adoptée par le gouvernement.